

FICHE COMMERCIALE **SANTÉ TNS**

LA POPULATION TNS, EN FRANCE C'EST

2,4
MILLIONS
DE PERSONNES

Sources : Etude IFOP-PREVOIR 2012



1 SUR 5
EST AUTO-
ENTREPRENEUR

70%
DES TNS
PRÉFÈRENT
PASSER PAR UN
COURTIER

**LES TNS CÔTISENT
AU RÉGIME
OBLIGATOIRE
QUI PROPOSE DE FAIBLES
TAUX DE REMBOURSEMENT
POURTANT ILS PRÉFÈRENT
PEU D'ATTENTION À LEUR
SANTÉ ET ONT BESOIN DE
SIMPLICITÉ**

QUI PEUT SOUSCRIRE À NOTRE OFFRE SANTÉ TNS

LES TNS DE 18 À 70 ANS INCLUS

NOS GARANTIES SANTÉ TNS

Plusieurs formules particulièrement modulables au choix :

- **Formule Hospitalisation Seule** : idéale pour les personnes allant rarement chez le médecin et souhaitant être protégées uniquement en cas d'hospitalisation.
- **Formule 1 et 2** : pour se protéger de l'essentiel à petit prix.
- **Formule 3 et 4** : des garanties renforcées pour un meilleur remboursement en cas de dépassement d'honoraires et un forfait pour la prise en charge des médecines douces.
- **Formule 5 et 6** : confort et sécurité pour une prise en charge maximale en cas de dépassement d'honoraires et des remboursements plus importants en dentaire et optique.
- **Formule 7 «Excellence»** : idéale pour les chefs d'entreprise ou les professions libérales, grâce à des niveaux de garanties très élevés en optique et dentaire, avec un forfait plus important pour les dépenses de prévention et de bien-être.

À COMPLÉTER PAR 2 RENFORTS OPTIONNELS

Afin d'augmenter la couverture sur certains postes peu ou pas remboursés par le régime obligatoire comme :

- les prothèses dentaires et l'orthodontie
- les médecines douces
- les cures thermales

ET UNE SURCOMPLÉMENTAIRE «NON RESPONSABLE»

Permettant à l'assuré dès la formule 4 de maximiser ses remboursements au meilleur coût.

Associé aux formules «Responsables», la surcomplémentaire offre le bon équilibre entre qualité de couverture et qualité du niveau de remboursement.

LES PLUS DE L'OFFRE SANTÉ TNS EN QUELQUES POINTS

Des services d'assistance en inclusion dans les formules 1 à 7 :

- Protection juridique santé.
- Assistance comprenant des services d'aide à la personne (garde d'animaux, femme de ménage, service de livraison de médicaments à domicile, mise à disposition d'un service d'aide aux aidants, envoi d'un médecin etc.).

Des garanties évolutives qui fidélisent les assurés :

- Sur les honoraires des professionnels de santé adhérents au CAS dans le cadre de la Formule Hospitalisation.
- Sur les prothèses et les soins dentaires jusqu'à 500%.
- Sur les soins courants et les séjours hospitaliers en secteur non conventionné jusqu'à 400%.

- Un bonus fidélité de +25% sur les prothèses dentaires à partir de la 3^{ème} année d'adhésion.

Une offre moderne qui s'adapte à l'évolution de la société :

- Un forfait coup dur utilisable en cas de cancer.
- Un capital aidant/aidé en cas de perte d'autonomie.

Une couverture santé déductible :

Les formules 1 à 7 sont dites « responsables » et éligibles à la loi Madelin permettent aux assurés de bénéficier de bons niveaux de remboursement et d'une déduction fiscale des cotisations.

Une **surcomplémentaire** :

Permettant d'associer un contrat responsable et non responsable.

CONTACTS CLÉ

Service Commercial :

Par téléphone : 01 40 82 81 49

Par mail : servicecommercial@sollyazar.com

Prestations :

Par téléphone : 01 50 05 50 00

Par mail : prestationsante@sollyazar.com

Gestion :

Par téléphone : 01 80 05 50 00

Par mail : productionsante@sollyazar.com